



Tel : 05.49.52.52.83 et 06.60.41.34.85
21 bis rue A. Orillard - 86035 POITIERS CEDEX

CDEN DU 16 MAI 2025 - DECLARATION FNEC-FP-FO86

Monsieur le Préfet,
Madame l'Inspectrice de l'Académie,
Monsieur le Président du Conseil Départemental,
Mesdames et messieurs les membres du CDEN de la Vienne,

Volontairement, à quelques jours de la journée nationale de mobilisation du 22 mai pour la semaine de 4 jours pour toutes les écoles de France, notre déclaration se limitera à la question des rythmes scolaires figurant à l'ordre du jour, en espérant que ce CDEN soit le lieu pour avancer sur ce dossier.

Que penser en effet d'une règle (les 4 jours et demi) qui ne s'applique que dans moins de 4% des communes de France, et dont les dérogations (4 jours) concernent 96% des communes ? N'est-il pas temps que la dérogation devienne la norme, y compris dans la Vienne ?

Lors de notre déclaration du CSA-SD du 10 février, nous avons longuement insisté sur les rythmes scolaires et les conséquences négatives de la semaine de 4 jours et demi dans notre département, tant pour les personnels, les élèves et les écoles. Les résultats aux évaluations nationales démontrent si nécessaire que la semaine de 4 jours et demi ne permet pas à notre département de mieux réussir que les autres, et que ce serait même plutôt le contraire.

Madame la Directrice Académique vous nous avez alors répondu "*Le travail sur les rythmes scolaires est un travail que nous mènerons*".

Nous nous félicitons de cette annonce, dont nos collègues attendent depuis la mise en œuvre concrète. En effet, pour prendre un exemple parmi tant d'autres, mais figurant dans les documents de travail de ce CDEN, à Boivre la Vallée, nos collègues des 4 écoles ont très majoritairement exprimé leur demande de passer à 4 jours. Pourtant dans les horaires qui nous sont soumis dans les documents de travail liés aux POTS (Projet d'Organisation du Temps Scolaire), nous constatons qu'une nouvelle fois il s'agit de modifier les horaires des écoles, mais pas de passer à 4 jours à l'occasion de la suppression des TAP liées à la fin des subventions de la CAF.

Nous tenons donc ici à porter à votre connaissance la pétition signée à ce jour par 250 de nos collègues professeurs des écoles et AESH des écoles de la Vienne à la suite l'initiative du [Comité National pour les 4 jours pour tous sur 36 semaines](#) :

« *Pour l'égalité entre les personnels, entre les élèves, je demande un rythme unique dans*

toutes les écoles, la semaine de 4 jours sur une année scolaire de 36 semaines.

C'est un fait : en France, la quasi-totalité des communes (près de 96%) a adopté la semaine de 4 jours, défendue par l'immense majorité des personnels et des parents d'élèves. Dans la Vienne, 27% des écoles fonctionnent déjà sur 4 jours, et partout dans la Vienne les enseignants des écoles font la même demande sans être entendus par les élus locaux malgré l'urgence de changer cela !

Une coupure au milieu de la semaine, le mercredi, est nécessaire pour améliorer le climat scolaire, améliorer les apprentissages des élèves (l'impact négatif de l'organisation sur 4,5 jours est maintenant démontré par les résultats aux évaluations nationale et confirmé par les évaluations PIRLS de 2011, 2016 et 2021), et améliorer les conditions de travail des personnels. Cette obstination à maintenir les 4,5 jours dans la Vienne génère du travail et des coûts supplémentaires, de l'épuisement et des problèmes de santé chez les enseignants et AESH, aggrave les problèmes de remplacement, et oblige de nombreux collègues à des temps partiels contraints, tout en désorganisant les écoles.

Je signe la pétition et je demande :

- La semaine de 4 jours (sur 36 semaines) dans toutes les communes, toutes les écoles !*
- L'abrogation des décrets Peillon, Hamon et Blanquer : ce n'est pas aux communes de décider des rythmes scolaires des écoles et de l'emploi du temps des personnels enseignants et AESH !*
- Le respect des missions des ATSEM !*
- Le réemploi sous Statut des animateurs pour des temps périscolaires de qualité les mercredis en centre de loisirs !*
- L'arrêt de la territorialisation de l'Ecole publique, la stricte séparation scolaire / périscolaire et l'abandon des projets éducatifs de territoire (PEdT) ! »*

Nous demandons ici aux représentants de l'Etat et aux élus d'entendre cette demande dans l'intérêt des personnels des écoles, de la réussite des élèves et du bon fonctionnement des écoles.

Pour finir nous nous félicitons de trouver dans les documents de travail les modifications horaires demandées par nos collègues avec FO, votées en conseil d'école, concernant l'école primaire *les Guiraudières* de Chauvigny.

Nos collègues comme tant d'autres, sur d'autres écoles, avaient alertés en disant qu'ils n'en pouvaient plus de cette pause méridienne de 2h, qui rallonge la journée des élèves inutilement et posent de nombreux problèmes de climat scolaire, tandis que la Mairie restait sourde à leur demande.

Ici, comme dans beaucoup d'écoles, nos collègues se plaignent de récupérer leurs élèves fatigués, agités, en conflit les uns avec les autres, et peu disposés aux apprentissages de l'après-midi, que le scolaire passe au second plan face aux contraintes locales.

Nous continuerons à solliciter votre intervention, et celle de vos services, pour que le bon fonctionnement de l'école, comme lieu d'apprentissage, reprenne toute son importance face aux contingences logistiques des élus locaux.

Nous vous remercions de votre écoute.